



Vis a vis important et inadmissible

Par **manonalicia**, le **29/10/2011** à **14:31**

Bonjour,

je suis locataire d'un appartement mais j'ai un vis a vis comment je dois proceder pour ne plus avoir de vis a vis ? mon salon est en fait une ancienne cour et mon plafond est en verre avec 3 velux , desfenetres de voisins donnent sur mon salon et par conséquent ils peuvent tout voir (je me suis déplacé chez les voisins et j'ai constaté par moi meme que ceux ci voient tout ce qui se passe dans mon salon!!) ! que dois je faire pour avoir une intimité et quels sont mes droits ?? a priori mes voisins étaient installé avant que l'on installe cette véranda (qui est aussi mon seul puit de lumière et d'air!!) merci de me renseigner, deplus j'ai 2 enfants agées de 6 et 9 ans donc mon inquiétude est encore plus grande ! je vous remercie de me répondre le plus rapidement possible

Par **mimi493**, le **29/10/2011** à **14:44**

Il est difficile d'imaginer la configuration des lieux avec votre description mais soit votre logement est impropre à la location par manque de fenêtre, soit vous ne pouvez rien faire (vous aviez bien vu le problème en visitant, non ?) autre que mettre des voilages aux fenêtres

Par **Michel**, le **30/10/2011** à **13:11**

Bonjour,

Vis à vis de votre propriétaire, vous ne pouvez pas faire grand chose. vous avez dû visiter

avant de déménager, donc vous étiez au courant de ce vis à vis.

La seule solution est de mettre des rideaux pour avoir un peu d'intimité.

Michel
Legalacte

Par **mimi493**, le **30/10/2011** à **14:45**

Avec ce qu'elle dit, on a l'impression que les fenêtres de son voisin donne dans son salon, parce que c'est une ancienne cour transformée en logement donc, elle n'a pas de fenêtre (elle dit que la verrière est sa seule source de lumière). Si c'est ça, amha, c'est impropre à la location